



## Voiture neuve en panne modèle tygan wolkswagen

-----  
Par Visiteur

J'ai pris livraison d'une voiture neuve modèle "TYGAN" chez VOLKWAGEN, LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE. Aujourd'hui dimanche matin 5 septembre, ma voiture est tombée en panne sur la route de Genève: j'ai attendu un dépanneur toute la matinée qui la remorquera chez le concessionnaire qui a effectué la vente à Bourg en Bresse demain.

Je n'ai aucune confiance dans une voiture neuve qui tombe en panne au bout de 180 km et je ne désire pas qu'elle soit réparée, mais souhaite obtenir l'échange de cette voiture pour le même modèle. Est ce possible? A défaut je désire le remboursement de cette vente au prix d'achat.

Puis je également obtenir des dommages pour mon immobilisation toute une matinée et le manquement à un rendez vous ?

MERCI DE VOTRE REPONSE . Cordialement,

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des informations complémentaires. Savez vous à quoi est due cette panne?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

La voiture s'est arrêtée, avec impossibilité de redémarrer. Un voyant s'est éclairé indiquant: "incident moteur". La voiture est chez le concessionnaire depuis ce matin et depuis 3h de recherches, ils ne sont toujours pas capables de nous fournir une explication, et la réparation n'est bien sûr pas effectuée. Quand ils nous donneront le diagnostic exact, je pourrais vous informer

clairement. Merci. Cordialement,

-----  
Par Visiteur

Madame,

Je peux d'ores et déjà vous informer sur certains points:

l'article L.211-9 du code de la consommation dispose que "en cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur".

Autrement si la réparation est possible, à la charge bien sûr du constructeur, un échange de voiture ne sera malheureusement pas envisageable.

Cordialement